

Le sondage effectué par le secteur scolaire de la FEESP-CSN auprès de ses membres a eu écho jusqu'au salon bleu. La députée Ruba Ghazal de Québec Solidaire a déposé une motion en chambre, qui a été adoptée par tous les partis sur les salaires et la négociation du personnel de soutien.

Voici ce qui s'est dit :

Mme Ghazal : Merci, M. le Président. Je demande le consentement de cette assemblée pour présenter la motion suivante, conjointement avec la députée de Saint-Laurent, le député de Matane-Matapédia et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que le gouvernement souhaite que l'État du Québec devienne un employeur de choix. Qu'elle s'inquiète du fait que, selon un sondage de leur syndicat, 12 % des 35 000 membres du personnel de soutien scolaire ont recours aux banques alimentaires pour se nourrir convenablement. Qu'elle affirme que tous les employés et tous les employés qui travaillent pour l'État québécois devraient pouvoir subvenir à leurs besoins de base dans la dignité. Qu'enfin elle demande au gouvernement de bonifier ses offres salariales et d'améliorer les conditions de travail afin d'éliminer la précarité financière des employés de soutien du réseau scolaire.»

Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il y a consentement sans débat. M. le leader...

M. Leduc : ...s'il vous plaît.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, un vote électronique a été demandé. Donc, je vous invite à voter en utilisant les boîtiers qui sont à votre disposition. Allez-y... La période de vote est terminée, Mme la secrétaire générale.

La Secrétaire : Pour : 109 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : La motion est donc adoptée. (...)

Par la suite, Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé ont questionné Monsieur Legault et Madame Lebel sur le sondage et les salaires du personnel de soutien.

Voici les échanges :

En rouge : Désinformation.

En vert : Diviser pour mieux régner.

En bleu : je n'ai aucune idée de ce dont je parle ou je suis hors sujet

Conditions salariales du personnel de soutien scolaire. M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Les Québécois et les Québécoises sont dans le rouge. L'épicerie, les loyers, l'hypothèque, ça coûte trop cher, vivre au Québec. Mais le premier ministre a le pouvoir, cet automne, d'aider des centaines de milliers de personnes à améliorer leur pouvoir d'achat, il peut faire ça cet automne. On a appris, en fin de semaine, que le personnel de soutien dans nos écoles, là, vit carrément dans la pauvreté. Plus de la moitié de ces femmes et de ces hommes-là ne sont pas capables de répondre à leurs besoins de base. Puis il y en a plus d'un sur 10 qui va dans les banques alimentaires. Je veux juste que tout le monde comprenne bien ce que ça veut dire. Ça veut dire qu'il y a des femmes, il y a des hommes qui s'occupent de nos enfants dans nos écoles, mais qui sont tellement mal payés que, le soir, là, à la fin du mois, ils ne sont pas capables de remplir leur panier d'épicerie pour leurs propres enfants, des éducatrices, des secrétaires, des concierges qui, le jour, travaillent pour le gouvernement puis qui, le soir, s'en vont faire la file dans les banques alimentaires. On est rendus là au Québec. Ça n'a juste pas de bon sens. C'est injustifiable. Le premier ministre, là, c'est le patron de ces gens-là. Il est devant moi aujourd'hui, donc je veux lui poser une question très simple puis j'aimerais ça, qu'il me réponde franchement : Est-ce qu'il trouve ça acceptable, le premier ministre, qu'il y a du monde qui travaille dans nos écoles qui se rabat sur les banques alimentaires pour manger?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En réponse, M. le premier ministre.

M. François Legault M. Legault : Mme la Présidente, on ne fera pas de concours ici pour savoir qui est le plus empathique aux gens qui ont de la difficulté à arriver, qui ont de la difficulté à nourrir leur famille. Mme la Présidente, c'est tout un virage, par contre, que fait actuellement Québec solidaire. On se rappellera, l'année passée, au début de l'année, on a envoyé un chèque de 500 \$ à tout le monde, Québec solidaire était contre. En décembre dernier, on a envoyé un chèque de 600 \$ à ceux qui gagnaient moins que 50 000 \$ par année, Québec solidaire était contre. On a augmenté les allocations familiales. On a aussi, Mme la Présidente, éliminé la taxe famille pour les garderies. Mme la Présidente, on a augmenté de façon importante les montants qui sont donnés aux banques alimentaires. Les gouvernements, avant, du PQ et du Parti libéral, ne donnaient pas d'argent pour les banques alimentaires. Pas plus tard qu'en juillet dernier on a donné 34 millions. On a, Mme la Présidente, en mai dernier, donné un autre 10 millions. L'année passée, c'était 14 millions. Donc, Mme la Présidente, on va... On a aidé. On ne vient pas de découvrir ça, le portefeuille des Québécois. On a fait, depuis qu'on est au pouvoir... Il y a une mise

à jour qui s'en vient au mois de novembre. On va continuer d'agir. On ne va pas se réveiller tout à coup comme Québec solidaire.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Première complémentaire. M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Le premier ministre se félicite d'avoir mieux financé les banques alimentaires. Tant mieux, mais là c'est quand même incroyable, ce qu'il est en train de nous dire, là. Il nous dit grosso modo : Ce n'est pas grave si on paie mal notre monde au gouvernement parce que, comme gouvernement, on finance aussi les banques alimentaires où ce monde-là va chercher leur bouffe. Bien, voyons donc, ce n'est pas sérieux. Ça ne peut pas être ça, sa solution à la crise du coût de la vie. Est-ce qu'il trouve ça normal que des gens dans nos écoles aient recours aux banques alimentaires?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En réponse, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, Mme la Présidente. D'abord, c'est important de rappeler que, **si on regarde l'ensemble des employés qui travaillent pour le gouvernement, le salaire moyen, c'est 61 000 \$.** C'est important aussi de dire qu'on donne à tout le monde, en moyenne, une augmentation de **salaire de 13 %.** Puis on a donné un montant aussi **pour les gens qui ont des salaires plus bas.** Évidemment, **les syndicats n'aiment pas ça, d'avoir des offres qui sont différenciées,** voudraient qu'on offre le même pourcentage pour tout le monde. Puis, à ce que je sache, c'est comme ça que pense Québec solidaire aussi. Donc, Mme la Présidente, on va continuer d'aider les plus démunis. On ne va pas faire du mur-à-mur à la Québec solidaire.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Deuxième complémentaire. M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : À Québec solidaire, là, on pense que les femmes et les hommes qui travaillent dans nos écoles pour prendre soin de nos enfants, là, devraient faire au moins assez d'argent pour faire leur épicerie. C'est ça, la question que je pose au premier ministre. Elle est toute simple. Ça fait deux fois, là. Tout le monde a remarqué. Il n'est même pas capable de dire : Oui, je ne trouve pas ça normal que du monde qui travaille dans nos écoles s'en aille dans les banques alimentaires. Est-ce qu'il est au moins capable de dire ça, que ce n'est pas normal qu'on travaille dans une école puis qu'on ne soit pas capable de manger? C'est le minimum.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En réponse, Mme la Présidente du Conseil du trésor.

Mme Lebel : Merci, Mme la Présidente. C'est effectivement une situation dont on doit tenir compte, mais je pense qu'il faut encore une fois recadrer la base factuelle qui est présentée par Québec solidaire. Le premier ministre a commencé à y répondre. **Le plus bas salaire à temps complet dans la fonction publique est de 38 000 \$.** Il y a deux aspects sur lesquels il faut travailler pour être capables de répondre à la question de mon collègue, c'est sur les salaires, mais aussi sur la précarité des emplois. Beaucoup de ces gens, malheureusement, sont à temps partiel dans le réseau de l'éducation, **et c'est pour ça qu'on a mis des mesures, comme l'aide à la classe, de l'avant, qui vont faire en sorte que les éducatrices en services de garde pourront avoir des horaires à temps complet et non plus des horaires brisés.** Alors, on est conscients de la situation. On y travaille, mais c'est aux tables que ça doit se discuter.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En principale, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Bien, parlons-en, justement, de ces jobs de femmes là, parce que c'est des jobs de femmes qu'on parle, hein? 75 % des personnes, donc, c'est des femmes... dans le secteur public, sont des femmes. Pouvez-vous m'expliquer comment se fait-il, si c'est si évident que ça, que ces femmes-là qui prennent soin de nos enfants, si je reprends l'exemple de mon co-porte-parole, qui prennent soin de leurs... de nos enfants, des leurs aussi... pouvez-vous m'expliquer comment ça se fait que ces femmes-là se retrouvent à un salaire moyen qui ne leur permet pas de nourrir leurs familles avec un chèque de paie, de nourrir leurs familles? Moi, là, dans mon livre à moi, là, ça n'a pas de bon sens, et ça n'a surtout pas de bon sens parce que c'est des jobs particulièrement de femmes. Est-ce que les femmes vont devoir quitter l'enseignement à l'école pour aller construire des batteries? C'est tu ça, l'idée?

La Présidente : En réponse, Mme la Présidente du Conseil du trésor.

Mme LeBel : Est-ce qu'«amalgame» est approprié? Parce que je pense que c'est ce que Québec solidaire fait, Mme la Présidente, avec beaucoup de respect. Depuis le début de cette négociation et la négociation précédente, les priorités du gouvernement ont été axées sur des emplois qui sont pris par des femmes, qui sont menées par des femmes, **les infirmières, les enseignantes**. Et je ne pense pas qu'on parle des enseignants quand on parle ici des gens qui, malheureusement, selon le sondage, doivent fréquenter des banques alimentaires. J'ai pris la peine d'y répondre. Il y a deux aspects sur lesquels on doit travailler. **Reprenons la base, 30 000 \$ est le salaire le plus bas de la fonction publique, sans compter les avantages sociaux et la retraite**. Ceci étant dit, il est exact que plusieurs de ces emplois-là sont à temps partiel, et c'est là qu'il faut travailler sur l'augmentation du temps complet, pour leur permettre d'avoir accès à ce salaire à temps plein. De plus, plusieurs mesures, présentement, ont été mises sur la table **pour avantager et cibler plus particulièrement ce qu'on appelle, nous, dans notre langage, avec beaucoup de respect, les bas salariés**, c'est-à-dire 52 000 et moins. Et c'est beaucoup plus que **le 9 % et le 10,5 % des paramètres salariaux qui est sur la table pour ces gens-là**, justement, pour répondre à la préoccupation de ces femmes-là d'avoir un meilleur salaire.

La Présidente : Première complémentaire. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : C'est clair que la précarité, là, c'est ce qui n'a pas aidé ces personnes-là à pouvoir y arriver. Mais, en même temps, ce qui me fascine, ce n'est pas juste en disant : Parfait, on va vous aider à travailler plus à des bas salaires pour être sûr que vous allez compléter votre fin de semaine, votre fin de mois, c'est... Plusieurs de ces gens-là vivent d'une paie à l'autre. Alors, est-ce qu'il est possible de considérer que, si on veut tout faire pour aider l'égalité des femmes, on augmente plus leurs salaires?

La Présidente : En réponse, Mme la Présidente du Conseil du trésor.

Mme LeBel : Alors, bon, je vais quand même reprendre la... voyons, je vais redire qu'on est en négociations, j'allais dire prendre la peine, donc reprendre la peine de dire qu'on est en négociations. **Ceci étant dit, on est très soucieux de ce qu'on avance**. Mais il ne faut pas oublier,

là, qu'on ne peut pas, dans la fonction publique, comparer des salaires avec des salaires, on doit parler de rémunération globale. On parle d'avantages sociaux, de vacances, d'assurances, de congés payés, de maladie et de plan de retraite. Maintenant, on est très conscients qu'on doit travailler sur la rémunération de ces gens-là et on doit travailler aussi sur la précarité de ces gens-là. C'est pour ça que plusieurs mesures sont combinées. Je reprends à titre d'exemple la mesure des aides à la classe qui vient à la fois donner du soutien aux enseignants et assurer un horaire complet à ces dames.

La Présidente : Deuxième complémentaire. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Mettez le doigt sur le problème, une bonne proportion de ces travailleuses-là sont obligées de se mettre en chômage l'été. Vous me parlez de conditions de travail. En voilà un exemple sur quoi vous pourriez tabler pour s'assurer que leurs conditions de travail s'améliorent de façon importante. L'autre élément, c'est la condition salariale, parce qu'avoir la capacité de payer notre épicerie à la fin du jour, à la fin de la semaine, c'est la base, au Québec.

La Présidente : En réponse, Mme la Présidente du Conseil du trésor.

Mme LeBel : Bon, encore une fois, on mélange plusieurs notions pour faire une question plus intéressante, mais je vais tenter d'y répondre en peu de temps. Quand on parle des gens qui se mettent au chômage, on parle peut-être particulièrement du processus d'affectation des enseignants qu'on veut ramener à une période plus propice, donc avant le début de l'été, qui pourrait nous permettre peut-être de mettre fin à ce processus d'affectation tardif là en août, qui fait... qui nous oblige à donner des contrats ou à mettre fin à des contrats. Donc, on a plusieurs notions là-dedans auxquelles on doit s'adresser. C'est pour ça que j'ai dit aux syndicats de faire leur choix, et je leur rappelle qu'ils ont encore jusqu'au 15 octobre.